



## COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

-----  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
-----

Nombre de conseillers  
municipaux  
En exercice : 26  
Nombre de votants : 24  
Nombre de présents : 21

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE NEUF MARS A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 5 Mars 2026, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de Monsieur Philippe KELLNER, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

**Présents :**

**M. Philippe KELLNER, Maire**

**Jean-Philippe LEBAILLIF, Pascale CADET, Rita TELLOTTE, Bruno BIANCHI, Nadine FRANCON Adjoints au Maire**

**GINETTE COCU, Daniel BOULANGER, Françoise PARENT, Philippe BENEY, Laurent LENAIN, Corinne SKORIC, Jean ALESI, Laurence DURA, Arnaud VANNIER, Christophe ALVARÈS, Sophie GAIME, Hervé POTEAUX, Karen DUCROT, Brigitte BLONDEAU, Vincent JURÉDIEU, Conseillers Municipaux**

**Pouvoirs :** Fulvio LUZI (*pouvoir à Mr KELLNER, Maire*) - Gilles QUÉMARD (*pouvoir à Mr ALESI*) - Graziella ÉBELY (*pouvoir à Mme GAIME*)

**Absents :** Alexis CHAMEREAU - Vanessa MIERMON

**Secrétaire de séance :** Jean ALESI

Formant la majorité des membres en exercice.

**2026-05 Compte Financier Unique 2025 « Assainissement » - Affectation du résultat d'exploitation**

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique « Assainissement » 2025 constatant les résultats comptables, et conformément à l'instruction comptable M49, il convient d'affecter le résultat d'exploitation 2025.

Compte tenu des résultats de l'exercice 2025 qui sont caractérisés par :

- un résultat de clôture de la section d'exploitation de + 302 025,49 €
- un résultat de clôture d'investissement de + 1 787 512,07 €

Après avis favorable de la commission des finances du 2 Mars 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés affecte les résultats du Compte Financier Unique 2025 « Assainissement » de la manière suivante :

- Inscription de 302 025,49 € en section d'exploitation au Budget Primitif 2026
  - RF 002 - Résultat reporté en recettes.
- Inscription de 1 787 512,07 € en section d'investissement au Budget Primitif 2026
  - RI 001 - Résultat reporté en recettes.

Pour Extrait Conforme.

A VERNEUIL-EN-HALATTE, le 10 mars 2026

Le Maire,

  
Philippe KELLNER

